

EUROPE ÉCOLOGIE

Exemples d'arbitrages internationaux entre Etats et entreprises


Nature de la plainte Montant demandé

• Vattenfall contre l'Allemagne

Perte de profits due à la sortie du nucléaire



3,7 milliards d'€ soit
2,8 % du budget de l'UE



• Lone Pine contre le Canada

Perte de profits due au moratoire sur le gaz de schiste



250 millions d'USD soit
40 % du fonds prévu par le Québec en 2012 pour financer des établissements de santé



• Marfin Investment Group contre Chypre

Perte d'investissements suite à la nationalisation de la banque Laiki



823 millions d'€ soit plus de 50 % des dépenses publiques chypriotes en matière d'éducation



• 22 compagnies contre l'Espagne

Pertes dues à la suppression de subventions pour les énergies renouvelables



700 millions d'€ soit 1,3 % des dépenses publiques espagnoles en matière d'éducation



Le traité de libre-échange transatlantique : la fin du projet européen ?

EN CHIFFRE

- Le TAFTA concernera 40% des échanges mondiaux
- 75 000 entreprises pourront attaquer les Etats en justice
- La Commission a recueilli les doléances de 140 lobbies et multinationales dans le plus grand secret
- Selon Public Citizen, une organisation américaine de protection des consommateurs, les bénéfices découlant de l'accord s'élèveraient à seulement 11€ par an et par personne.

DES PROPOSITIONS

- L'Europe : zone sans OGM
- Droits numériques : neutralité du Net, protection des données personnelles
- Renforcement des droits des consommateurs
- Participation du Parlement européen aux négociations du traité
- Renforcement de la consultation de la société civile et encadrement de l'influence des lobbies sur la Commission européenne

LE TAFTA, C'EST QUOI ?

Depuis juin 2013, l'Union européenne et les Etats-Unis négocient le projet de Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement (appelé TAFTA ou TTIP) qui vise à constituer la plus vaste zone commerciale de la planète. L'objet de l'accord n'est pas de baisser les droits de douanes devenus quasi inexistantes, mais d'harmoniser les règles et les normes entre les deux blocs afin de lever des obstacles au commerce. Nombre de ces « obstacles techniques au commerce » touchent au cœur de la régulation de notre économie et de notre vie quotidienne. Ils concernent la protection de l'environnement, la santé des travailleurs et des consommateurs, les libertés publiques et les droits humains.

ENJEUX

Un danger pour la démocratie

La Commission européenne négocie le TAFTA sur la base d'un mandat strictement confidentiel obtenu par les Etats membres. Le Parlement européen ne pourra le rejeter ou l'approuver qu'à la fin des négociations et les citoyens ne sont pas impliqués. L'étude d'impact sur les bénéfices à attendre de l'accord serait biaisée selon beaucoup d'experts.

La transition écologique menacée

L'agriculture américaine s'appuie sur des méthodes de production très peu contrôlées qui rejettent le principe de précaution et les normes européennes en matière de bien-être animal. Industrialisation de l'agriculture, OGM, bœuf aux hormones, produits chimiques : le TAFTA induira une américanisation de notre alimentation qui est une menace directe pour le développement durable de l'Europe.

La toute-puissance des multinationales

Le mécanisme d'arbitrage international prévu par le TAFTA permettra aux entreprises d'attaquer une collectivité locale, un Etat ou l'UE en justice si elles considèrent que des décisions remettent en cause leurs bénéfices. L'accord conditionne au bon vouloir des multinationales notre capacité à défendre ou conquérir des choix démocratiques, qu'ils portent sur le droit du travail, l'éducation, l'environnement, les services publics ou la finance.

Les libertés numériques

En 2012, le Parlement européen a rejeté l'Accord Transatlantique Anti-Contrefaçon (ACTA), ce qui a permis de protéger les libertés numériques. Mais le TAFTA pourrait bien réintroduire discrètement certaines mesures permettant aux multinationales d'utiliser les données personnelles à des fins commerciales.

QUEL AVENIR VOULONS NOUS ?

L'accès au marché unique doit être conditionné au respect d'un modèle de société qui protège les citoyens et renforce l'économie. Europe Ecologie s'engage donc pour un autre partenariat transatlantique qui renforce notre coopération dans la lutte contre le dérèglement climatique, contre le dumping social, environnemental et fiscal, pour les droits humains et la paix ! La fin des négociations et les citoyens ne sont pas impliqués. L'étude d'impact sur les bénéfices à attendre de l'accord serait biaisée selon beaucoup d'experts.

« Europe Ecologie s'oppose à ce projet contraire à l'ambition que nous portons pour une Europe plus écologique, sociale, solidaire et démocratique. »